



SITE RAMSAR
NUMÉRO
1593

Étangs littoraux de la Narbonnaise //



Surface :
12 330 ha

Date d'inscription :
12 février 2006

Coordonnées :
43° 09' N 03° 03' E

Résumé

Le site réunit un ensemble de cinq lagunes méditerranéennes du littoral audois, en communication avec la mer par quatre graus, dont ceux de l'Ayrolle et de La Palme, parmi les derniers graus naturels du littoral méditerranéen français. Le site est caractérisé par une grande diversité de milieux périphériques (roselières, jonchaies, sansouïres, steppes salées, etc.) accueillant plus de 300 espèces d'oiseaux, mais aussi sous l'eau, de vastes étendues d'herbiers lagunaires. Un lido, d'une longueur de 27 km, sépare le système lagunaire de la mer. Il est constitué d'étendues sableuses largement intactes et ponctuées de petits massifs dunaires. La présence de plusieurs îles rocheuses élevées donne aux paysages des étangs littoraux de la Narbonnaise un caractère unique.

Importance internationale

Les étangs littoraux audois n'ont pas de semblable en France et peu d'équivalents en Europe, en particulier par :

- le fait que l'étang de l'Ayrolle et l'étang de La Palme communiquent avec la mer chacun par un grau naturel ;
- la présence de steppes salées remarquables par leur richesse floristique ;
- une grande diversité de milieux due à la nature variée des substrats (sables, vasières, débris coquilliers, etc.), aux gradients de salinité importants ;
- la présence d'activités humaines ancestrales (salins en activité, pâturage en zone humide, pêche professionnelle) ;
- la présence d'îles calcaires au cœur même des étangs ;
- un petit étang sursalé (Le Douil) enchâssé au cœur de collines calcaires constituant un micro-bassin versant sans cours d'eau ;
- l'étang de La Palme, lagune de référence de la DCE pour son bon état écologique.

Localisation générale

Le site est situé en région Occitanie, en façade maritime du département de l'Aude. Les communes concernées sont celles de Bages, Gruissan, La Palme, Leucate, Narbonne, Peyriac-de-Mer, Port-La Nouvelle et Sigean.



Facteurs défavorables

Plusieurs facteurs anthropiques menacent la qualité du site : la fréquentation non maîtrisée sur les lidos et marais, voire sur certains étangs (kitesurf, etc.), est à l'origine de dégradations, dérangements et conflits d'usages. La qualité de l'eau est aussi un enjeu important pour l'équilibre des écosystèmes aquatiques. Enfin, la diminution des apports d'eau douce et l'élévation du niveau de la mer entraînent une salinisation des lagunes et des marais périphériques (régression des roselières). L'évolution des complexes lagunaires dans ce contexte de changement climatique est mal connue, et doit être étudiée afin d'envisager des adaptations.

Services rendus par les zones humides

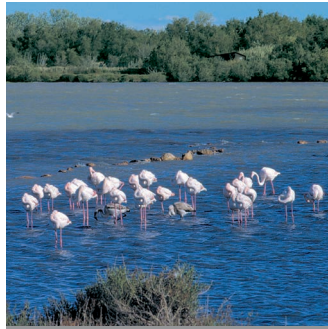
Les 12 330 ha de zones humides du site constituent une vaste zone d'expansion des crues. Elles contribuent ainsi à la protection contre les inondations des communes riveraines. La capacité auto-épuratoire du milieu lagunaire et des zones humides périphériques (en particulier les roselières) est favorisée par un taux d'ensoleillement important et la fréquence de vents violents. La pêche professionnelle est bien présente sur les lagunes. Les salins ont été remis en production sur le littoral, tandis que d'autres accueillent des aménagements pour la préservation de la biodiversité. Certains secteurs de prés salés sont pâturés. Les lagunes accueillent aussi de nombreuses activités récréatives liées au vent et au nautisme et les lidos de très nombreux touristes l'été sur les plages.

Quatre espèces représentatives du site



STERNE NAINE
(*Sterna albifrons*)

La sterne naine peut être identifiée par sa petite taille. Sa queue est courte et agitée de mouvements saccadés. Le front est blanc, et le bec jaune à bout noir. Ses pattes sont jaunes. La diversité des milieux permet sa nidification qui trouve des zones nues favorables sur le lido ou sur les bordures des étangs (jusqu'à 10 % des effectifs nationaux).



FLAMANT ROSE
(*Phoenicopterus roseus*)

Espèce emblématique du sud de la France, la flamant rose est reconnaissable à sa couleur bien sûr, mais aussi à ses longues pattes palmées, et un bec court et recourbé, à pointe noire. Certaines années, plusieurs milliers d'individus y sont comptabilisés. Cette forte attraction pour les étangs du Narbonnais s'explique avant tout par la très grande richesse trophique de ces plans d'eau qui leur procure une alimentation substantielle.



ANGUILLE
(*Anguilla anguilla*)

Ce poisson mesure de 40 à 150 cm et peut atteindre 4 kg. Pour ce migrateur amphihalien (qui va passer au cours de sa vie dans des milieux différents, eau douce puis salée), les étangs de la Narbonnaise constituent un site d'accueil grâce à la présence de vastes herbiers et d'une grande diversité de milieux. L'anguille est présente dans tous les étangs de la Narbonnaise, à différents stades de son évolution : civelle, jaune et argenté.



GRAND STATICE
(*Limoniastrum monopetalum*)

Aussi appelée lavande de mer, le grand statice mesure de 50 cm à 130 cm et possède des feuilles persistantes vertes. Ses fleurs sont mauves et disposées en épis. Les steppes salées de la Narbonnaise hébergent les seules stations françaises de *Limoniastrum monopetalum*. Il est accompagné de près d'une vingtaine d'autres espèces de *Limonium*, ce qui fait du site le « Paradis des statices ».



Biodiversité

Le site est un lieu de nidification d'un grand nombre d'oiseaux d'eau, mais pas uniquement. Les reliefs et les milieux secs du site accueillent aussi des espèces telles que le grand-duc. L'aigle de Bonelli affectionne quant à lui certains secteurs pour chasser. Le site est également une halte migratoire et un site d'hivernage d'importance internationale. Favorables à la croissance des alevins en période printanière, les étangs sont très productifs en poissons. Quelques espèces classées vulnérables sont recensées, comme l'hippocampe. Les végétaux sont aussi diversifiés que les milieux qu'ils occupent. Avec près d'une quinzaine d'habitats naturels d'intérêt communautaire, dont les prioritaires lagunes côtières, steppes salées, mares temporaires, pelouses sèches, le site a une importance forte dans leur conservation.



Gestion et conservation

Le site Ramsar est entièrement inclus dans le territoire du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, dont il constitue le cœur. Il est aussi classé en site Natura 2000, ENS, ZICO et ZNIEFF. Le site est très majoritairement public (domaine public maritime ou Conservatoire du littoral). Il est aussi partiellement couvert par le SAGE de la Basse vallée de l'Aude. Enfin, le canal de la Robine est un site classé, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Les actions de gestion et conservation y sont de plusieurs types :

- animation territoriale (contrat pour les étangs du Narbonnais jusqu'en 2010, Natura 2000, etc.) ;
- suivis scientifiques ;
- gestion directe des terrains du Conservatoire du littoral ;
- sensibilisation grand public et scolaires dans une salle de classe équipée pour la découverte des zones humides baptisée « classe Ramsar » ;
- édition de guides à usage des habitants (« Jardiner sans pesticides », « Les plantes utiles au jardin »).



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.